ALAJI

ALAJI CFA

TFP AM – TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE AGENT MACHINISTE EN PROPRETÉ

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Pas d'actions en alternance mises en place en 2024
Taux de satisfaction de nos stagiaires pour l'année 2024 : Sur un échantillon de 1877 personnes : 97,64 % (95,68 % en 2023 et 93,13 % en 2022)
***Valeur ajoutée de l'établissement** : petites promotions, accompagnement des apprenants renforcé, actions de soutien pédagogique en dehors du temps de travail, Accompagnement aux démarches administratives, travail en proximité avec les terrains d'accueil et adaptation aux contraintes des employeurs*
Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : Contact-formations@alaji.fr

PRE-REQUIS

- Projet professionnel validé dans les métiers de la propreté
- Avoir satisfait aux épreuves de sélection
- Avoir trouvé une entreprise prête à signer un contrat d'alternance

OBJECTIFS

Obtenir le TFP correspondant au métier d'Agent Machiniste et de valider les compétences ou capacités attestées ci-dessous :

- Choisir les produits et matériels, préparer les installations avant intervention (rangement, protection et balisage)
- Prendre en compte les locaux des clients et leurs spécificités
- Réaliser les techniques professionnelles relatives au détachage, à la méthode spray, au shampooing moquette, au lustrage au décapage à sec et au lavage mécanisé
- Maintenir en état de bon fonctionnement le matériel professionnel
- Contrôler le résultat de sa prestation et savoir rendre compte à sa hiérarchie
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement sur le chantier
- Se présenter et développer des relations cordiales avec le client

CONTENU DE LA FORMATION

Positionnement – 2 heures par personne
Bloc de compétences n°1 : Mise en œuvre de la relation avec les usagers pour garantir le bon déroulement du chantier – 35 heures
Établir de bonnes relations avec les clients du site
Gérer les demandes et les réclamations des clients
Bloc de compétences n°2 : Préparation technique du chantier – 49 heures
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité au travail
Prévenir les risques et adopter les bonnes postures de travail
Préparer les opérations de nettoyage manuels
Préparer les opérations de nettoyage mécanisées
Bloc de compétences n°3 : Réalisation des techniques professionnelles – 119 heures
Réaliser les prestations manuelles de propreté en milieu tertiaire
Réaliser les opérations d'entretien mécanisées de propreté
Renforcement pratique – 28 heures
Passage épreuves finales – 4 heures par personne

DURÉE

Durée totale de formation 231 heures
Des options spécifiques pourront être rajoutées aux modules suivant les besoins d'une entreprise ou la demande d'un financeur : habilitation électrique, SST, techniques de recherche d'emploi, PRAP,…..

Des modules linguistiques complémentaires peuvent également être proposés pour les stagiaires qui ne maitriseraient pas suffisamment la langue française. Hors du périmètre de la certification, une entreprise pourra également souhaiter de coupler des modules techniques spécifiques complémentaires.

METHODES MOBILISÉES

- Mobilisation du plateau technique propreté
- Matériel et consommables professionnels
- Présentiel, présentiel enrichi
- Formateurs professionnels issus des métiers de la propreté

MODALITÉ D'EVALUATION

Ce TFP « Titre à Finalité Professionnelle » est un Titre de la branche professionnelle de niveau 3, et est inscrit au RNCP .
La certification se déroule devant un jury composé de professionnels et de formateurs issus de l'organisme valideur.
Mise en situation pratique et test théorique.
Possibilité de validation partielle : L'organisation modulaire du CQP permet au candidat lors de la passation de la certification d'obtenir un ou plusieurs blocs de compétences, il en conserve le bénéfice pendant 5 ans.
Equivalence : CCP1 du TP APH
Passerelles : TFP AERP ou CQP laveur de vitre
Suite de parcours : TFP AERP
Débouchés : L'agent machiniste exerce son activité très majoritairement dans des entreprises de propreté, mais il peut l'exercer dans des entreprises ou établissements publics ou para publics qui ont internalisé l'activité de nettoyage (hôpitaux par exemple) ou au sein de collectivités territoriales ou encore au sein de bailleurs sociaux (office HLM par exemple).

- Agent machiniste
- Agent d'entretien
- Agent de propreté
- Agent de services propreté
- Nettoyeurs de locaux

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Formation accessible par la voie de l'alternance (Apprentissage, professionnalisation et Pro A)

- en savoir plus sur le contrat d'apprentissage : ici
- en savoir plus sur le contrat de professionnalisation : ici
- en savoir plus sur la Pro A : ici

Formation accessible par la voie de l'alternance (Apprentissage, professionnalisation et Pro A)

- en savoir plus sur le contrat d'apprentissage : ici
- en savoir plus sur le contrat de professionnalisation : ici
- en savoir plus sur la Pro A : ici

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :
http://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/

CONTACTS

03.83.58.18.28

https://www.alaji.fr/contact/

ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d' un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

TARIF

L'accès à la formation est possible essentiellement dans le cadre d'une alternance :

- Pas de frais d'inscription ni de de formation pour l'apprenant
- Signature d'un contrat en alternance et rémunération en fonction de l'âge pendant ses temps en entreprise et au CFA.
- Pris en charge de la formation par l'OPCO de l'entreprise employeuse

Possibilité d'autres financements : nous consulter pour en savoir plus

DERNIÈRE MISE À JOUR

30/05/2025